

Lacapelle-en-Vézie le 28 juillet 1919.



A Monsieur le Préfet du Cantal
Aurillac

Monsieur le Préfet,

Je soussignée Pilar Florès, veuve Bergaud, demeurant à La Guillère, commune de Lacapelle-en-Vézie, Cantal, désirant me rendre à Madrid (Espagne), pour règlement d'affaires de famille ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance la délivrance d'un passeport pour effectuer ce voyage.

J'emprunterai à l'aller comme au retour la ligne Aurillac - Bordeaux - Hendaye et vice-versa.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de mes sentiments distingués.

Pilar Florès

Le maire de Lacapelle-en-Vézie
donne un avis favorable à la demande
présentée par Pilar Florès veuve
Bergaud

Lacapelle-en-Vézie le 28 juillet 1919

Le maire

Prat

